Sandillon & vous

INFO - ÉTÉ 2022 N°93

GRENIER & PATINES 45

Rénovation de meubles

422 Rue de Champvallins
45640 - SANDILLON
06.46.73.18.21
lecas.martin.laurent@free.fr
http://grenierpatine45.canalblog.com

Rendez-vous citoyens

"Un maire à votre écoute"
Permanences le 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 15h à 17h.

Prise de rendez-vous par téléphone au 02 38 69 79 80

ou par mail : mairie@sandillon.fr

TP VAL DE LOIRE

SVL

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
VOIRIE
RESEAUX DIVERS

SIGNALISATION

SIGNALISATION HORIZONTALE
SIGNALISATION VERTICALE
MOBILIER URBAIN

139 rue d'Huit – BP 1 - 45640 SANDILLON - www.tpvl.fr
E-mail : tpvl@tpvl.fr Tél. 02.38.41.01.00 E-Mail : cuny-svl@tpvl.fr

Suivez toute l'actualité Sandillonnaise sur :

Pour consulter la page facebook de la commune, depuis votre smartphone, flashez le QR code et enregistrez-le dans vos favoris.
Commune de Sandillon - Officiel

SUPER U Sandillon

U DRIVE coursesu.com

U location

Du lundi au samedi de 9h à 19h30 - vendredi de 9h à 20h
Dimanche matin de 9h à 12h30

02 38 49 89 00

Route de Jargeau - ZA Bois Vert
superu.sandillon@systeme-u.fr

Sommaire

Infos pratiques > 05

EN BREF - Le zapping > 06

EN BREF - Les actus > 08

Budget 2022 > 12

Sandillon, demain & vous > 14

La municipalité & vous > 18

Ils font vivre Sandillon > 22

mairie@sandillon.fr

02 38 69 79 80

Retrouvez les informations et actualités de votre ville sur **sandillon.fr**

Accueil mairie :
du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
le 2ème et 4ème samedi de chaque mois de 9h à 12h

Publication, rédaction, photo couverture :
Mairie de Sandillon

Réalisation & Impression :
Centr'Imprim - 02 54 03 31 32

Crédit photos :
Mairie de Sandillon

Dépôt légal :
Août 2022

ÉDITORIAL
Le mot du maire

Chères Sandillonnaises, chers Sandillonnais,

Comme chaque année, j'ai souhaité que les grandes lignes de notre budget communal vous soient présentées afin que chacun puisse comprendre nos contraintes et nos choix budgétaires. Son élaboration reste toujours pour notre commune un exercice difficile compte tenu des modestes ressources dont elle dispose. Le budget 2022 n'échappe pas à cette règle ! Cela d'autant plus qu'aujourd'hui nous faisons face à un contexte international tourmenté, à une augmentation des coûts de l'énergie juxtaposée à une inflation galopante qui pénalisent nos marges de manœuvre financières tant en fonctionnement qu'en investissement. Pour autant, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Ainsi, seule une gestion exemplaire au quotidien de nos coûts et une recherche active de financements extérieurs auprès de nos différents partenaires nous permettent de vous offrir un service public de qualité. C'est par une démarche de maîtrise de nos dépenses publiques, en réinterrogeant toujours nos modes de fonctionnement et par une renégociation pas à pas, de nos contrats, que nous étudions toutes les pistes d'économies possibles.

Cette rigueur de chaque jour nous permet d'investir pour préparer l'avenir en portant de nombreux projets, comme l'entretien de notre patrimoine, la poursuite des aménagements de sécurité et l'amélioration de notre cadre de vie par la création d'un city-stade, d'un espace ludique associé à un parcours sportif, plébiscité lors du premier budget participatif, sans oublier notre centre culturel.

Ce budget prévoit également de maintenir notre niveau de subventions aux associations qui souffrent encore de la situation sanitaire actuelle, mais également à notre Centre communal d'action sociale (CCAS) qui dispense au quotidien des aides et des services auprès des plus fragiles d'entre nous.

Contribuant activement à la qualité de vie, la sécurité doit rester un axe fort de notre politique notamment avec l'installation d'un système de vidéoprotection. L'autre facette de votre sécurité repose sur les pompiers. Fortement mis à contribution lors du terrible incendie du 18 juin dernier, notre centre de secours est une fierté pour notre commune. J'en profite pour saluer le courage et le travail héroïque des valeureux sapeurs-pompiers et remercier chaleureusement le remarquable élan de solidarité des bénévoles et habitants qui se sont mobilisés autour de cette lutte contre ce feu. Elus, forces de sécurité et de secours travaillons actuellement en coordination pour tirer les enseignements de cet incendie. C'est tout l'enjeu de notre plan communal de sauvegarde, en cours d'actualisation, de prévenir l'ensemble des risques majeurs auquel notre commune peut être confrontée pour mieux s'y préparer et y faire face.

Pour partager un peu de légèreté dont nous avons tous besoin, ces derniers mois ont été riches en événements qui nous ont permis de partager des moments de convivialité : première édition de Sandi'défis, chasse aux œufs, fête de la musique, kermesse de nos écoles, fête de Loire, bal du 14 juillet, « *mon été au Japon* » au sein de notre bibliothèque... Autant d'occasions d'être ensemble et de faire vivre cet esprit village qui fait le charme de notre commune. Je n'oublie pas la célébration de nos commémorations. 2022 nous a permis, de nouveau, d'honorer avec émotion, respect et humilité, la mémoire de nos résistants du Maquis de Samatha. Je veux dire un grand merci à nos agents communaux et à leur engagement sans faille, sans lesquels rien ne serait possible.

Une nouvelle année commence et j'espère que vous avez pu profiter de la pause estivale pour faire le plein d'énergie et aborder cette rentrée scolaire sereinement. Hâte de vous retrouver pour le Forum des associations les 2 et 3 septembre et une nouvelle édition de Sandi'Culture les 17 et 18 septembre avec une séance de ciné en plein air !

Sachez que je reste, avec l'ensemble de mon équipe municipale, entièrement mobilisé face à tous les défis qui nous attendent.

Belle rentrée à toutes et tous !
Bien fidèlement,

Pascal JUTEAU

AGENDA

2&3 SEPTEMBRE
Forum des associations

17 SEPTEMBRE
Cleanwalk : zéro plastique

17&18 SEPTEMBRE
Festival Sandiculture

25 SEPTEMBRE
Animation au marché
1 marché, 1 chef, 1 recette

2 OCTOBRE
Animation Octobre Rose

7 OCTOBRE
Fête de la Science

16 OCTOBRE
Repas des aînés

Cabinet Patrick BAILLY
Expertise-comptable Conseil Gestion

Patrick BAILLY
Expert-comptable diplômé

12 rue de la Villette
45640 SANDILLON

Tél. 02 38 58 83 80
Fax 02 38 58 88 83

p.bailly.expert@orange.fr

THERM Elec 45
Electricité - Chauffage
Climatisation
Interphone
02 38 41 11 40

Mariages

M. PINON Aurélien
et Mme BAZIN Victoria
Mariage célébré le 28 mai 2022

M. MONTERO José
et Mme RENOU Sophie
Mariage célébré le 04 juin 2022

M. CHEMINAIS Cédric
et Mme BOULART Audrey
Mariage célébré le 18 juin 2022

M. METRO Jean Yves
et Mme ZIMMER Odile
Mariage célébré le 18 juin 2022

M. BOUTET Jean Christophe
et Mme CAROFF Christine
Mariage célébré le 25 juin 2022

M. LEFEVRE Cedrik
et Mme DECURE-BUREL Angélique
Mariage célébré le 2 juillet 2022

M. HIVERNON Jérome
et Mme GUILLEMIN Pamela
Mariage célébré le 9 juillet 2022

M. SAUGER Georges
et Mme PELTIER Pearl
Mariage célébré le 9 juillet 2022

Décès

M. PINET Jean
décédé le 4 juillet 2022

Dates des prochains conseils municipaux

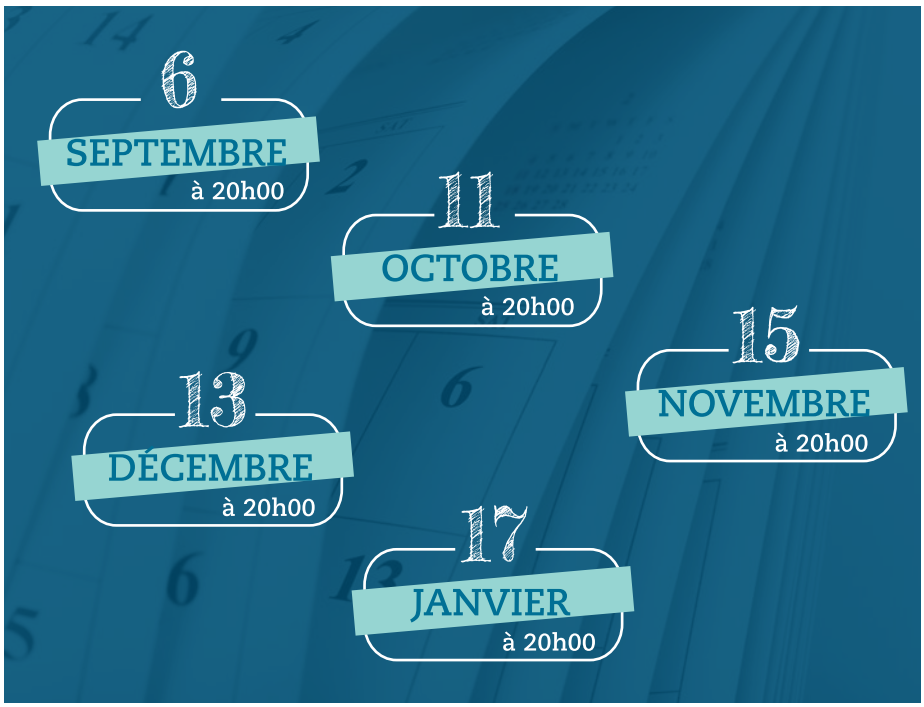

LA RUE VERTE FAIT PEAU NEUVE !

Les travaux d'aménagement tant attendus par les riverains sont enfin terminés : un chantier important pour le passage de réseaux d'eau a été réalisé en amont de l'aménagement des trottoirs et de la voirie incluant des dispositifs de sécurité entre la rue de la Coudraie et la route d'Orléans.

UNE BELLE COLLABORATION CULTURELLE

Sur proposition de la municipalité, à l'issue de leur accueil en résidence au sein de la commune de Sandillon, les comédiens du collectif de théâtre La Poussière se sont associés aux musiciens de l'Association Musicale de Sandillon. Ce spectacle théâtre-musique inédit sur le thème *« Alice aux pays des merveilles »* proposé le 1er avril a su ravir petits et grands venus en nombre !

« FAMILLE JE VOUS AIME »

Les Fabriques à Théâtre de Poupette et Cie
2 Juillet 2022, adaptation et mise en scène Céline Larrigaldie.

RETOUR DE LA TRADITIONNELLE FÊTE DES ÉCOLES

La kermesse s'est déroulée le 17 juin et a été organisée pour des raisons de sécurité (plan vigipirate) dans la cour de l'école élémentaire : petits et grands étaient ravis de renouer avec cette belle fête de fin d'année.

DES « DINGOS » SANDILLONNAIS ONT SURPASSÉ LEUR LIMITE

en réussissant l'ultra marin 2022 !
Toutes nos félicitations aux supers champions !

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET…

En raison des conditions climatiques, la municipalité a été contrainte, sur les conseils du SDIS45, d'annuler le feu d'artifice le mercredi soir. Il sera reporté le 17 septembre à 23h au stade, dans le cadre de Sandiculture (sous réserve des conditions météorologiques).

LA COUR D'ÉCOLE SE VÉGÉTALISE

Embellissement de la cour par des plantations réalisées par nos jeunes jardiniers.

SORTIE DÉCOUVERTE À SANDILLON POUR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE MONTESQUIEU

Dans le cadre d'une sortie scolaire, les élèves de la classe de 4ème 3 du collège Montesquieu de la Source ont été accueillis par les bénévoles de l'association de pêche de Sandillon à l'étang de la Tuilerie pour une initiation à la pratique de la pêche. Journée d'apprentissage fructueuse qui a ravi les jeunes pêcheurs en herbe !

PARIS-NICE

Si, si… le Paris- Nice est bien passé par Sandillon en mars dernier !
Ce fût éphémère mais le public présent a pu voir passer le peloton de cyclistes lors du trajet de la célèbre course dans le Loiret.

UN 8 MAI PEU ORDINAIRE…

La municipalité remercie l'ensemble des participants présents à la cérémonie commémorative, rassemblés à l'occasion du 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, et en premier lieu l'association ACPG-CATM-OPEX toujours fidèle et investie dans ce devoir de mémoire.
A l'issue de la cérémonie nous avons pu partager un moment convivial face au marché de producteurs du gâtinais et du pithiverais qui a ravi les Sandillonnais lors de cette journée ensoleillée !

SANDI'DÉFIS : UNE JOURNÉE DE COHÉSION ET DE PARTAGE POUR TOUS LES SANDILLONNAIS !

C'est avec enthousiasme et un immense plaisir que la municipalité vous a proposé, le 7 mai dernier, en collaboration avec les associations Sandillonnaises, une journée de défis sportifs et culturels au stade de foot et à l'étang de la Tuilerie.

Après avoir partagé un moment convivial autour d'un apéritif offert par l'USS générale, puis un pique-nique, une centaine de participants regroupés en 16 équipes se sont affrontés de 14h00 à 19h00.

Les équipes composées de membres d'une même famille et/ou d'amis de 7 à 77 ans ont dû faire preuve d'agilité, d'ingéniosité et de cohésion afin de relever les nombreux challenges imaginés par les membres des associations et les jeunes du CRJ (Comité Représentatif des Jeunes).

C'est sous un soleil de plomb que vos méninges ont surchauffé pour résoudre les jeux d'énigmes de l'association « *Carte sur Table* », les jeux de construction des Artistes Sandillonnais et les quizz musicaux de l'Association Musicale et de l'USS Randonnée.

Après une préparation physique optimale grâce à la course en sac proposée par l'USS générale, votre endurance et votre force se sont mesurées aux plus grands judokas sandillonnais. Votre adresse a été mise à rude épreuve avec la course de garçons de café du comité des fêtes, les tirs au but et jonglages de l'USS Football les shoots à 3 points de l'USS Basket, mais aussi grâce au jeu de parcours et Mastermind® de l'USS Tennis et au chamboule tout de l'Association de Pêche.

Vous avez dû mettre à profit vos connaissances d'ingénierie en aéronautique pour construire des objets volants non identifiés capables de traverser la manche (Association Air Sandillon) et de conquérir les étoiles (fusées hydropneumatiques du Comité Représentatif des Jeunes).

Heureusement, la buvette tenue par l'USS Foot et le snack proposé par le Comité des Fêtes étaient là pour vous ravitailler !

Au terme de ces épreuves, nos chers enfants avaient bien mérité leur belle médaille. L'association Air Sandillon et l'USS Tennis ont décerné un prix spécial aux vainqueurs de leurs stands respectifs, offrant une séance de pilotage ainsi que des places pour l'Open de Tennis d'Orléans. Mais la victoire finale est revenue à l'équipe « *les piconneurs* » qui a pu ramener la coupe à la maison, suivie des « *copains d'Emma et Lulu* » et des « *Adresses IP* ».

Félicitations à tous les participants et à tous les organisateurs pour cette première édition réussie de Sandi'Défis. A l'année prochaine !

ACTION SOCIALE : BUS DU DÉPARTEMENT FRANCE SERVICE

Depuis le 11 avril dernier, le Département du Loiret a lancé son bus labellisé France services sur les routes de la Communauté de communes des Loges. Un véhicule itinérant qui s'arrête dans notre commune environ 3 vendredis par mois de 14h à 16h30, place du 11 novembre, dans le but de faciliter l'accès aux services publics.

Le bus est équipé du matériel nécessaire pour réaliser les démarches administratives : ordinateurs, imprimantes, tablettes, téléphone et une borne de visioconférence pour communiquer avec des opérateurs partenaires comme la Caf ou les impôts. A bord, deux agents du Département sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos tâches (recherche d'emploi, dossier de retraite, difficulté juridique, prestations CAF, déclaration d'impôts, carte grise, passeport...) : aucune prise de rendez-vous pour ce service gratuit. Il vous suffit de frapper à la porte du bus selon le planning de passage du bus consultable sur le site www.sandillon.fr ou en mairie.

Prochaines permanences, place du 11 novembre, de 14h à 16h30 :
- Vendredi 2, 9, 23 et 30 septembre
- Vendredi 14 et 21 octobre
- Vendredi 4 et 25 novembre
- Vendredi 2 et 16 décembre

+ d'information

06 71 67 81 15
franceservicesloiretlesloges@loiret.fr

UN NOUVEAU PORTAIL POUR FACILITER LES DÉMARCHES DES FAMILLES

Le portail Famille est un service numérique bien connu des familles Sandillonnaises. Ce guichet en ligne permet notamment d'effectuer les réservations liées à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires ou extrascolaires et de régler les factures.

Avec l'évolution des démarches en ligne et les nouvelles habitudes des utilisateurs, il est apparu nécessaire de mettre en place un espace plus convivial, plus intuitif et plus moderne à utiliser afin de faciliter les démarches et simplifier la gestion quotidienne des inscriptions et réservations.

Actualités, échanges d'informations, réservations, signalement d'une absence ou encore paiement en ligne de vos factures, sont accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette via votre espace.

Le rétroplanning était serré pour être fin prêt pour la rentrée scolaire 2022/2023. Les agents municipaux se sont beaucoup investis et formés, dans un temps très court, pour être pleinement opérationnels. Début août, les familles ont reçu, par mail, les codes d'accès au nouvel espace famille qui sera opérationnel dès septembre !

VISITE MINISTÉRIELLE SUR LA COMMUNE

Pour son premier déplacement dans la région, le jeudi 26 mai dernier, Madame la Première Ministre, Elisabeth Borne, Madame Amélie de Montchalin, ex-Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires et Monsieur Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, sont venus à la rencontre de deux agriculteurs Sandillonnais exposés au risque de sécheresse. En effet, Valentin Caron et Aurélien Brunet, exploitants de la ferme des Marais, font partie de la dizaine de producteurs à avoir signé un contrat avec la Chambre d'Agriculture pour s'engager dans la transition agro-écologique. Afin d'adapter les cultures aux risques de sécheresse, ils s'engagent à réduire l'usage d'engrais et les captages dans la nappe phréatique, en s'appuyant sur une étude des sols poussée.

Monsieur le Maire, Pascal Juteau, accompagné de Yoann Dubois, adjoint et Léo Hery, conseiller municipal étaient présents pour accueillir la délégation.

REMPLACEMENT DE LA HAIE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Afin de permettre l'installation du futur city stade dans un lieu central, proche des écoles et du centre-ville, la haie de conifères séparant la cour de l'école maternelle des terrains de tennis extérieurs a été retirée courant avril pour être remplacée par une clôture en brande de bruyère.

A noter que ces travaux permettent de réaliser des économies importantes à court-terme. En effet, la dimension de cette haie nécessitait régulièrement des travaux de taille onéreux (environ 10 000 euros par taille tous les 1 à 2 ans) réalisés par des entreprises spécialisées. Par ailleurs, la haie représentait également un risque d'accident en raison de tentatives d'escalade et de rassemblements en son sein.

Le projet de city stade mettra en valeur ce quartier de la commune et redynamisera le site pour le plus grand plaisir de nos enfants.

INSTALLATION CAPTEURS DE CO2

Depuis toujours, il n'est pas possible d'aérer les 2 classes des préfabriqués car les huisseries sont équipées de châssis fixes.

Deux conséquences désagréables, voire covid-incompatibles :

1. Une température excessive en cas de fortes chaleurs, même si l'orientation est est-ouest
2. L'impossibilité de faire baisser le taux de CO2 lequel nécessite un courant d'air fréquent

Une solution très inattendue a consisté à remplacer les vitres elles-mêmes par des fenêtres à double vantaux.

Par ailleurs, 36 capteurs de CO2 ont été installés dans chacun des lieux accueillant les enfants afin de permettre une surveillance du taux de celui-ci et provoquer une aération par simple courant d'air.

Ainsi, d'une pierre deux coups, rafraîchissement naturel et assainissement de l'air ambiant.

DIGITALISATION DES ÉCOLES

Dans le cadre du plan France relance, notre commune s'est vue octroyer une subvention de 38 500 € à hauteur de 70 % pour des équipements numériques et 2 000 € à hauteur de 50 % pour des logiciels.

Il est à noter que seules 2 écoles sur plus de 40 ont été lauréates de cet appel à projet.

A la rentrée de septembre, les enseignants disposeront de 15 ordinateurs portables et 22 tablettes digitales avec près de 40 applications ludico-pédagogiques et notamment un ENT (Espace Numérique de Travail) qui permettra aux enfants de stocker la trace de leurs progressions. Sandillon fera partie des écoles les mieux équipées du Loiret.

DU RANGEMENT À LA MATERNELLE

En effet, l'école maternelle a bénéficié de l'installation d'un mur de placards permettant tout à la fois :

1. De faciliter les rangements et donc un gain de temps pour mettre la main sur le jadis introuvable
2. De garantir une meilleure sécurité, en évitant les stockages en l'air sans protection
3. De permettre une meilleure centralisation des consommables et donc une gestion plus économique de ceux-ci

SÉANCES DE BIEN ÊTRE « MOMENT MAGIQUE » AVEC ALINE MICHAUD

La crise sanitaire que nous vivons depuis plus de deux ans affecte les plus jeunes. Les familles, les animateurs comme les enseignants observent des difficultés de concentration chez certains d'entre eux, parfois de l'anxiété et de la peur qui peuvent venir freiner leur épanouissement et leurs apprentissages.

Afin d'accompagner les petits Sandillonnais à gagner en sérénité, Aline Michaud, ambassadrice de « *Mon moment magique* » et magicienne le temps des ateliers, est venue animer quatre séances détente les mercredis 11, 18 et 25 mai derniers sur le thème des émotions. Deux séances étaient dédiées aux enfants de 6 à 11 ans les matins et deux autres moments l'après-midi pour les plus petits.

L'occasion pour les enfants d'une parenthèse enchantée, ludique, de bien-être et détente. Le credo de ces « *moments magiques* » est d'être bien dans sa tête, dans son corps et dans son cœur et tout cela grâce au yoga, la relaxation, la respiration, les échanges… et le rire. Une jolie bulle hors du temps, vivement appréciée par les petits et les grands, pour apprendre à se chouchouter !

ÇA BOUGE DANS NOS COMMERCES !

La commune de Sandillon a le plaisir d'accueillir de nouveaux commerçants. Pour régaler vos papilles une nouvelle proposition de restauration rapide a ouvert ses portes il y a quelques mois place du 8 mai 1945, « *Mondo della pizza* », et propose de vous restaurer sur place ou à emporter avec des pizzas, burgers, salades et paninis.

« *L'antre des gourmets* » installé plus récemment route d'Orléans, s'inscrit dans la continuité de son enseigne déjà présente à la Ferté-Saint-Aubin, en proposant des burgers et des plats à emporter, sur demande, pour agrémenter vos repas de famille ou vos soirées entre amis.

Enfin, vous n'avez pas pu manquer l'arrivée des nouveaux propriétaires du tabac-presse « *Le Central* ».

La municipalité leur souhaite à tous une bonne installation et de belles rencontres avec les Sandillonnais !

Aupleco

Expertise comptable et Commissariat aux comptes

- Création d'entreprises
- Conseil
- Audit
- Expertise comptable pour artisans, associations, professions libérales, TPE et PME

www.aupleco.fr

07 66 56 24 74

LE COLLECTIF DES LUNETIERS

2 magasins pour mieux vous servir

Laetitia THENAISIE

Saint-Cyr-en-Val
55 rue du 8 Mai

Sandillon
18 rue d'Allou

BP Expertise et Conseils

Expertise Comptable – Audit – Conseils

Expertise comptable et Commissariat aux Comptes

143 allée du Bois Vert
45640 SANDILLON

06 65 78 45 96

denis.bruneau@groupebp.fr

Budget

LE FONCTIONNEMENT

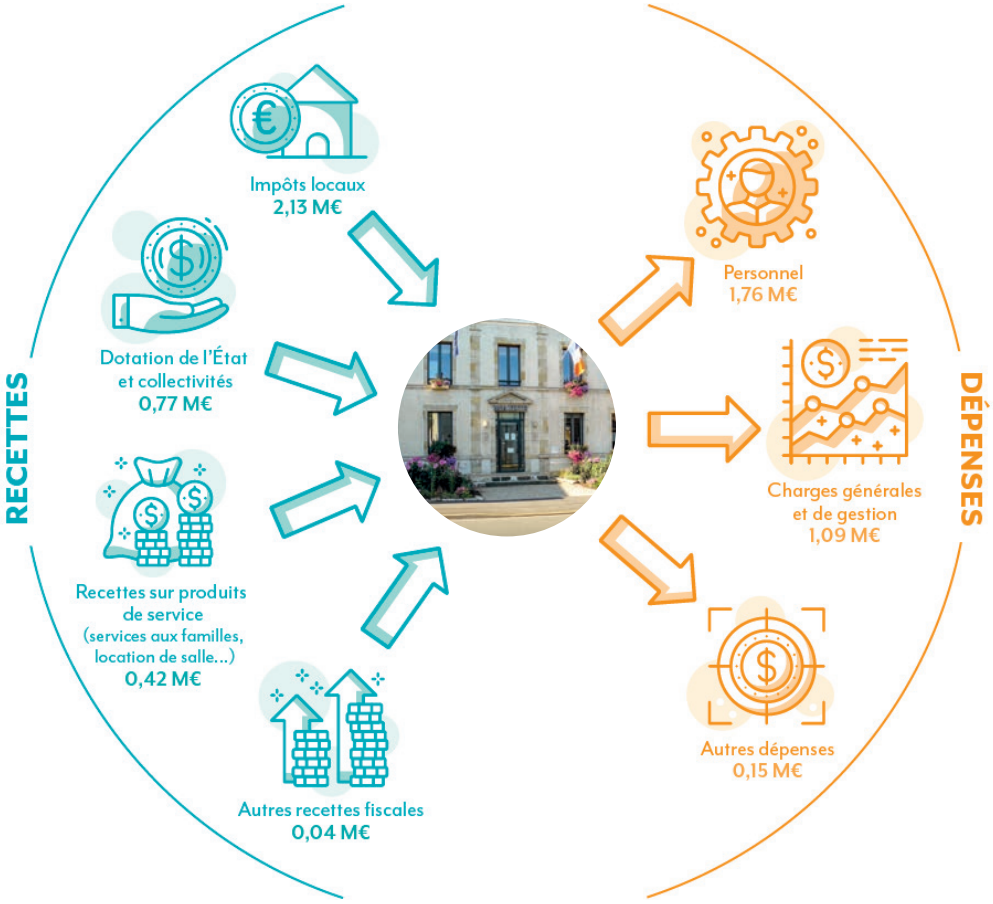

Coût de l'eau
3,76 € /m³

Consommation moyenne annuelle pour un foyer de 4 personnes : 120 m³

6 ans
Taux imposition inchangés

Endettement par habitant
101 € par habitant

Moyenne des communes de la région Centre-Val de Loire 683 €

PÔLES DES SERVICES À LA POPULATION

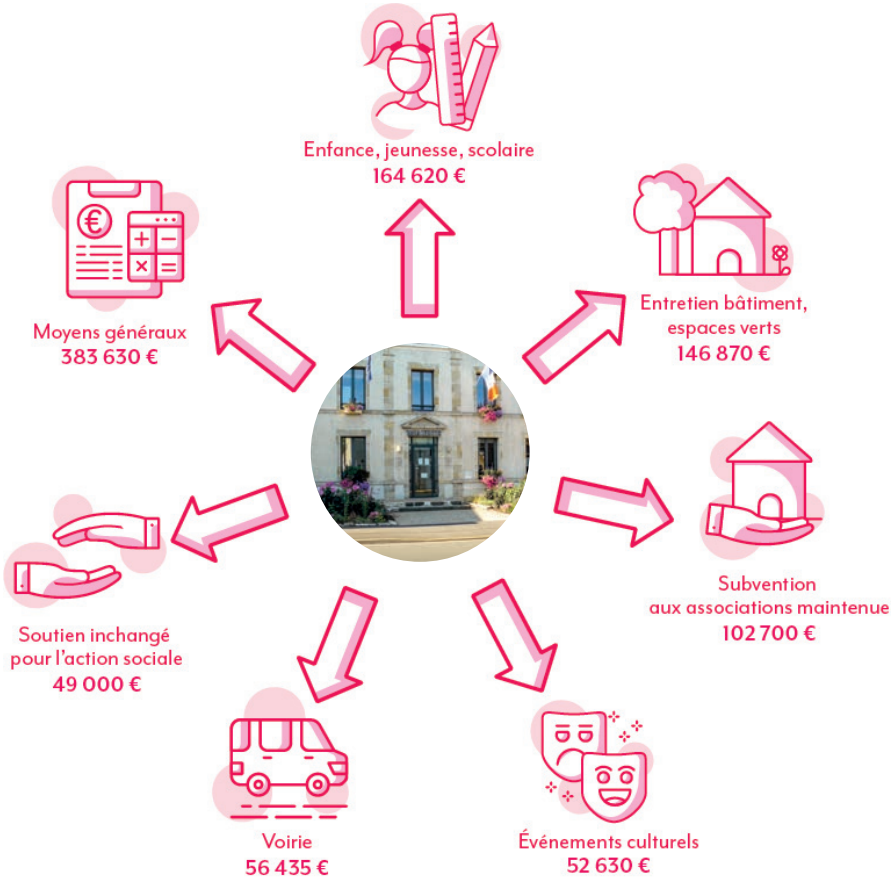

2022

42 AGENTS au service des Sandillonnais

répartis en 12 agents au pôle jeunesse, 8 agents au pôle administratif, 8 agents au pôle technique, 5 agents à l'entretien des bâtiments, 5 agents au restaurant scolaire, 2 agents à la bibliothèque, 1 agent à la communication et 1 policier municipal.

LES INVESTISSEMENTS

TOP 10 des plus significatifs

1. Espace ludique et sportif **183 000 €**
2. City-Stade **121 000 €**
3. Première tranche du projet de vidéo protection **100 000 €**
4. Révision du Plan Local Urbanisme **57 102 €**
5. Travaux pour le presbytére et l'église **50 330€**
6. Contrôle d'accès bâtiments communaux **40 000 €**
7. Achat d'un camion *« Poids Lourd »* **40 000 €**
8. Classe numérique **39 945 €**
9. Étude pour l'extension des écoles et création d'un accueil de loisirs **30 000 €**
10. Restaurant scolaire : renouvellement matériel divers **23 670 €**

ZOOM sur les subventions

Pour chaque dépense d'investissement envisagée dans le budget, les services municipaux procèdent à la recherche de subventions auprès de nombreuses institutions (conseil départemental, conseil régional, communauté de communes des loges, préfecture...).

Ces subventions sont des aides financières qui sont octroyées à la mairie au regard du type et du montant de l'investissement prévu. Chaque projet déposé est étudié par les financeurs qui déterminent si ce dernier est éligible et le montant maximum pouvant être accordé.

La commune peut recevoir au maximum 80% d'aides financières sur le coût total du projet, les 20 % restant de droit à la charge de la commune.

En 2022, la commune percevra :

- 80 022 € pour la création du City Stade
- 113 000 € pour la création de l'espace ludique
- 41 455 € pour les divers aménagements de sécurité
- 5 160 € pour l'audit de l'éclairage public

Sans oublier, les subventions pour le centre culturel pour plus de 2 M€

BUDGET PARTICIPATIF, SAISON 1 : OÙ EN EST-ON ?

Initié en 2021, le budget participatif a permis de faire germer neuf projets d'intérêt public soumis au vote des Sandillonnais, visant à améliorer notre cadre de vie. Le projet d'aménagement d'un espace ludique a été plébiscité. Conformément au règlement du dispositif, la municipalité s'engage à mettre en place le projet dans les deux années qui suivent. L'engagement sera bel et bien tenu !

Depuis l'annonce des résultats le 6 juillet 2021, porteurs de projets, membres du comité citoyen, élus, et services municipaux sont sur le pont pour passer de la belle idée à la réalisation de l'initiative citoyenne lauréate. Implantation, échanges sur les spécificités techniques, choix des structures, étude des offres, etc., chaque décision a été prise en concertation entre tous les acteurs du projet.

Les financements nécessaires dépassant largement le cadre des 20 000 € alloués au budget participatif, des subventions ont été sollicitées et obtenues auprès de l'État, du Département et de la Communauté de communes des Loges.

C'est donc un projet d'une envergure plus importante qui verra le jour à l'étang de la Tuilerie en veillant à préserver l'environnement naturel du site. Aux frontières du réel et de l'imaginaire, entre Loire et Sologne, c'est un projet unique conçu et développé spécifiquement pour Sandillon que nous vous dévoilons. Le projet propose un espace ludique composé de structures variées (cerf multi-activités, balançoire nid d'oiseau, tyrolienne, jeu de manipulation premier âge...) répondant à des tranches d'âges différentes pour permettre aux enfants de se dépenser et s'amuser en toute sécurité dans un univers privilégié. Des aménagements complémentaires viennent élargir et embellir l'offre : des agrès sportifs, des espaces détente avec du mobilier urbain, l'engazonnement du site, une clôture de l'aire de jeux pour la sécurité des enfants...

Aujourd'hui, les commandes de matériels, de mobilier et d'éléments ludiques ont été effectuées. Les travaux préparatoires des sols et l'installation des structures vont débuter en septembre.

Sport, jeux et détente assurés ! A découvrir en octobre prochain !

Pour explorer ce projet plus en détail, rendez-vous sur sandillon.fr

Services
Aton
Le Soleil au quotidien

06 82 02 41 55
63 route d'Orléans
45640 SANDILLON
www.aton-services.fr

Une gamme complète de services pour vous faciliter le quotidien :

- Entretien de la maison
- Jardinage
- Service Séniors
- Bricolage
- Vigilance temporaire du domicile

NOUVEAU

- Collecte et livraison de linge repassé
- Ouverture d'un service dédié aux Entreprises

S! services à la personne

Services & aide à domicile

SOLUCIO

L' Expertise Comptable de Proximité

L'ÉQUIPE S'EST AGRANDIE CES DERNIERS MOIS !

HÉLÈNE

CHARGÉE DE COMMUNICATION

SON PARCOURS...

Hélène intègre durant un an la Préfecture du Cher, à la suite de l'obtention de son diplôme de chargée de communication en 2012, pour développer la communication interne et externe auprès des usagers. Elle poursuit sa carrière au sein d'une coopérative agricole pendant 7 ans. Hélène a pris ses fonctions au sein de la collectivité en tant que Chargée de communication mi juin.

SES MISSIONS...

Son objectif est d'accompagner et élaborer les projets de communication interne et externe, notamment la création et la mise en place de la charte graphique, la rédaction et la réalisation de supports de communication digitaux, print.

SES ATTENTES...

Le mot d'ordre : le partage ! Passionnée par son métier, Hélène développe ses projets en misant sur les échanges entre collaborateurs afin de répondre au mieux aux besoins de tous.

JESSICA

CHARGÉE D'ACTION SOCIALE ET D'URBANISME

SON PARCOURS...

Jessica rejoint en 2013 le Conseil départemental du Cher en tant qu'agent technique. Au bout de 8 ans, elle décide de se reconvertir pour exercer au sein de la filière administrative.

SES MISSIONS...

En mars 2022, elle rejoint la mairie de Sandillon pour un double poste :

- Chargée d'action sociale : son rôle est d'informer, orienter et accompagner le public dans toutes les démarches de la vie quotidienne (logement, aides financières et/ou alimentaires, démarches administratives...). Elle est également l'interface entre le CCAS et les différents organismes de services publics (bailleurs, services sociaux, banque alimentaire...).
- Chargée d'urbanisme : elle a notamment en charge l'accueil, l'information et le conseil des pétitionnaires et du public tout en assurant la gestion administrative des demandes d'urbanisme (permis de construire....), instruite par la Communauté de communes des Loges.

SES ATTENTES...

Ouverture d'esprit, disponibilité, confiance et bonne humeur sont des valeurs présentes au sein de cette collectivité et indispensables à son épanouissement !

MAËVA

CHARGÉE D'ACCUEIL, ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS

SON PARCOURS...

Maëva obtient un Bac Pro ARCU (Accueil Relations Clients Usagers) en alternance avec la bibliothèque municipale de Tours en 2019.

Elle débute son parcours professionnel au secrétariat de la bibliothèque où elle s'occupe des recouvrements, de la communication interne et de l'accueil téléphonique.

Maëva est arrivée au sein de la collectivité début juin.

SES MISSIONS...

Au quotidien, Maëva assure l'accueil physique et téléphonique du public, instruit les demandes d'actes d'État civil, les réservations des salles, gère le courrier et l'adresse mail générique «mairie@sandillon.fr», enregistre les inscriptions sur les listes électorales...

SES ATTENTES...

De nature joviale et dynamique, Maëva souhaite acquérir de nouvelles compétences pour une meilleure prise en charge des besoins des usagers !

MURIEL

AGENT DU PATRIMOINE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

SON PARCOURS...

Muriel fait des études littéraires et obtient un Master de Documentation à la Sorbonne en 2008.

Elle débute son activité professionnelle en tant que documentaliste à l'agence d'Urbanisme de Paris (6 ans). Un poste de bibliothécaire à la médiathèque départementale du Loiret (4 ans) lui permet de revenir dans la région. Elle poursuit son parcours dans une association de lutte contre l'illettrisme (18 mois) sur les problématiques d'inclusion numérique.

A l'issue du confinement, elle a le désir de retrouver l'univers des livres et de renouer avec le contact humain, notamment celui des enfants, en décrochant un poste à mi-temps à la bibliothèque de Sandillon. A la suite du départ en retraite de Catherine Brémon, Muriel a rejoint la collectivité début juin.

SES MISSIONS...

Outre les missions classiques de gestion de bibliothèque, son objectif est de mettre en place le volet animations auprès des plus jeunes dès septembre, elle proposera des temps de lecture à voix haute et des ateliers de loisirs créatifs.

SES ATTENTES...

Retrouver la proximité et la convivialité avec les habitants d'une petite structure.

Créer des rendez-vous réguliers avec les Sandillonnais pour donner un avant-goût du futur centre culturel.

GUILLAUME

AGENT ADMINISTRATIF POLYVALENT

SON PARCOURS...

Guillaume acquiert son CAP bijouterie option sertissage en 2001 dans une école d'artisanat (Berry) et exerce en tant que vendeur sur Orléans avant de se reconvertir en 2004 en passant un diplôme de technicien de production pour entreprises pharmaceutiques qu'il met en pratique durant 4 ans.

De 2009 à 2016, il est agent de quai au service expédition d'une grande plateforme d'e-commerce.

En 2022, il effectue un stage à la mairie de Sandillon dans le cadre de son diplôme d'employé administratif et d'accueil. Guillaume est toujours présent actuellement au sein des services de la mairie dans le cadre d'un CDD.

SES MISSIONS...

Guillaume assure un renfort polyvalent précieux auprès des différents services administratifs.

SES ATTENTES...

Investi et déterminé dans la conquête de la maîtrise de son poste pour acquérir une expérience professionnelle.

SANDILLON RÉVISE SON PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Sandillon souhaite engager la révision de son Plan Local d'Urbanisme pour maîtriser l'organisation de l'espace communal tout en préservant la qualité du cadre de vie, les espaces naturels et agricoles et l'environnement. Cette révision sera également l'occasion de mettre à jour le PLU selon les dernières évolutions réglementaires du code de l'urbanisme et du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Et Rural) Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Les études sur la révision du PLU vont commencer en septembre 2023 et devraient se terminer à la fin de l'année 2023. A l'heure du changement climatique, la commune souhaite s'investir, entre autres, sur les questions de préservation des ressources naturelles (eau, foncier, environnement,...). L'organisation de l'espace communal pour permettre une gestion cohérente et équilibrée du territoire sera également d'actualité.

Une première réunion avec les exploitants agricoles sera organisée à la rentrée 2022-2023. Elle permettra de faire le point sur les évolutions des exploitations, les besoins et la localisation des bâtiments et des projets à venir.

Une réunion d'information avec l'ensemble des Sandillonnais sera également organisée au cours du premier semestre 2023.

LE PLU EN 5 POINTS

1. QU'EST-CE QUE LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Instauré par la loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU), le Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). La révision du PLU s'inscrit désormais dans un contexte législatif où les préoccupations environnementales sont devenues centrales. Ainsi, la révision du PLU doit être réalisée au regard des dispositions du code de l'urbanisme et du code de l'environnement.

2. A QUOI SERT LE PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme définit le projet de valorisation de la commune à court et moyen termes. Il doit être compatible avec les documents dits « *de rang supérieur* » comme le SCoT, le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), etc.

Le Plan Local d'Urbanisme réglemente l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il concerne toutes les parcelles, qu'elles soient privées ou publiques. Il détermine notamment les droits à construire.

Le Plan Local d'Urbanisme s'impose à tous, particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme les permis de construire ou les permis d'aménager.

Durant la révision du PLU, des bureaux d'études spécialisés, le groupe de travail de la commune ainsi que différents acteurs locaux, sont régulièrement sollicités pour définir les grandes orientations de la commune, en relation avec les services de l'État.

Une fois le PLU élaboré, il sera soumis à une enquête publique où chacun pourra s'exprimer, puis il sera validé définitivement en fin d'année 2023 par le conseil municipal après la prise en compte de l'avis des services de l'État.

3. QUE CONTIENT LE PLU ?

Le rapport de présentation

Ce diagnostic du territoire recense les principaux besoins présents et futurs sur la base d'analyses comme l'état initial de l'environnement, les formes urbaines, les modes de déplacements, les risques présents sur le territoire,... Il explique et justifie les choix qui seront retenus dans le Plan Local d'Urbanisme et en évalue les incidences sur l'environnement. L'évaluation environnementale est à présent une pièce obligatoire des PLU (s).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

C'est l'élément central du Plan Local d'Urbanisme. C'est un outil de communication et d'explication du projet politique communal. Son rôle est d'énoncer les enjeux de développement de la commune et les orientations retenues pour les 10 prochaines années.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Les orientations permettent de préciser, sur certains secteurs sensibles ou en évolution, les principes d'aménagement plus ou moins détaillés (sous forme de schémas accompagnés de texte explicatif) à respecter pour tous travaux ou constructions. Ils sont des principes « *orientations* » et non une règle.

Le règlement écrit et graphique

Le règlement écrit du Plan Local d'Urbanisme, réalisé sous la forme d'articles, définit les règles d'utilisation des sols et de construction applicables pour chaque parcelle faisant partie des zones (urbaine, naturelle et forestière, agricole à urbaniser). Ces règles varient en fonction de la zone concernée dont le type et les limites sont précisés dans les documents graphiques, le zonage. Le Plan Local d'Urbanisme distingue quatre grands types de zone : les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) les zones naturelles et forestières (N).

Les annexes

Les annexes permettent de prendre connaissance de l'ensemble des contraintes administratives applicables en matière d'occupation du sol qui ne dépendent pas du droit de l'urbanisme. Elles comprennent

notamment la liste des servitudes d'utilité publique ou encore le schéma d'assainissement de la commune.

4. QU'EST-CE QUE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ?

Cette procédure consiste à intégrer les enjeux environnementaux et sanitaires tout au long de la révision du PLU : c'est une aide à la décision.

En fonction des choix retenus pour le PLU, elle rend compte des effets prévisibles sur l'environnement et doit justifier ces choix au regard des enjeux identifiés et proposer des compensations. Elle vise ainsi à prévenir les dommages, ce qui s'avère en général moins coûteux que de gérer ceux-ci une fois survenus.

L'évaluation environnementale participe également à la bonne information du public.

La présence de Natura 2000 sur la Commune impose cette procédure qui prend la forme de deux démarches complémentaires conduites conjointement : l'évaluation environnementale et évaluation des incidences Natura 2000.

5. QUEL DOCUMENT D'URBANISME S'APPLIQUE PENDANT LA RÉVISION DU PLU ?

Le PLU en vigueur reste celui qui s'applique sur la commune jusqu'à l'approbation du nouveau PLU.

PLU des professionnels sur le terrain !

SANDILLON révise son Plan Local d'Urbanisme. La commune s'entoure de professionnels qui arpenteront le territoire pendant les 12 prochains mois.

PARENTHÈSES URBAINES

Virginie DUCHIRON

Sébastien BONDOUX

+ d'information

Contacter la Mairie
02 38 69 79 80
mairie@sandillon.fr

VIGNES PAYSAGE

Juliette VIGNES

ADEV ENVIRONNEMENT

Stéphanie EVENO

PERMANENCES NUMÉRIQUES TOUS LES 15 JOURS

A l'initiative du CCAS, un médiateur numérique tient des permanences en mairie les mercredis après-midis de 14h à 17h pour accompagner les Sandillonnais dans leurs démarches en ligne et les aider dans l'apprentissage numérique. Prise de rendez-vous au 02 38 69 79 80 ou par mail : mairie@sandillon.fr

- Mercredi 7 et 21 septembre de 14h à 17h
- Mercredi 5 et 19 octobre de 14h à 17h
- Mercredi 2 et 16 novembre de 14h à 17h
- Mercredi 7 et 21 décembre de 14h à 17h

À LA RENTRÉE, « A VOUS LE NUMÉRIQUE »

Une nouvelle session de formation aux outils numériques est proposée à la rentrée, à l'initiative de la commune en partenariat avec l'association Action Numérique et la CARSAT.
Ce module collectif comprend huit séances de deux heures qui se déroulent en mairie (salle du conseil municipal). Inscriptions obligatoires au 02 38 69 79 80 ou par mail : mairie@sandillon.fr
Attention, places limitées à huit participants.

UKRAINE : TOUS SOLIDAIRES

Nos remerciements ne pourront jamais égaler votre générosité envers le peuple Ukrainien. Nous vous sommes très reconnaissants pour tous vos dons et nous tenons également à saluer tous ceux qui ont participé au bon déroulé de ces opérations d'envergure, qu'il s'agisse des commerces et entreprises, des associations, des pompiers ou encore des membres du CCAS, des élus et agents municipaux.
Ce gigantesque élan de solidarité s'est poursuivi avec la mise en place de l'accueil des ressortissants ukrainiens au sein de quatre familles sandillonnaises. Vous avez été nombreux à proposer, de manière spontanée, d'héberger au sein de vos foyers des personnes déplacées par le conflit. Après avoir évalué les possibilités de prises en charge, le CCAS, en lien avec les services de l'état, s'est organisé pour gérer l'arrivée des premières familles. En parallèle, les équipes pédagogiques se sont mobilisées pour accueillir chaleureusement les enfants.

Merci, à toutes et tous, de votre mobilisation.

LES VISITES DE QUARTIERS DE RETOUR

Du 14 au 30 juin, Monsieur le Maire et les élus municipaux sont à nouveau partis à la rencontre des Sandillonnais. Cette fois-ci, pas de déambulation mais des points de rencontres précis afin de présenter les projets en cours et à venir (espace ludique, city-stade, centre culturel, vendredis du sport séniors...) tout en favorisant au maximum le dialogue.

A cette occasion, les nombreux riverains ont pu aborder des sujets qu'ils jugent importants pour leur cadre de vie et discuter des changements à venir dans leur quartier : circulation, propreté et entretien de la voirie, sécurité, travaux, environnement, stationnement, avancement des projets de la commune...

Un grand merci de votre mobilisation et des échanges fructueux.

Un relevé des problématiques abordées et des réponses envisagées est en cours de formalisation. Vous serez régulièrement informés des actions menées en lien avec leur évocation lors des visites de quartiers.

Les prochaines visites auront lieu à l'automne.

OCTOBRE ROSE

DIMANCHE 2 OCTOBRE 2022
DE 9H30 A 12H00
Stand d'informations
Place du 8 mai 1945

SÉMINAIRE DES ÉLUS

Les 13 et 14 mai derniers les élus du conseil municipal se sont retrouvés en séminaire pour 2 demi-journées de travail sur les projets de la commune. Moment de cohésion et de partage très fructueux pour évoquer ensemble un premier bilan après 2 années de mandat et échanger sur les perspectives et les projets à venir.

REPAS DES AÎNÉS

Une augmentation du nombre de personnes âgées de 70 ans et plus résidant sur la commune est constatée depuis plusieurs années. Pour des raisons logistiques, nous sommes donc amenés à relever à 73 ans, l'âge des personnes bénéficiant du repas de fin d'année offert aux ainés traditionnellement en octobre.

Aussi les personnes nées en ou avant 1949, non inscrites sur les listes électorales, sont priées de se faire connaître auprès du CCAS de Sandillon.

Pour plus de renseignements merci de contacter la mairie au 02 38 69 79 80 ou mairie@sandillon.fr

INTERVIEW

3 QUESTIONS À DENIS BISSONNIER, 1er ADJOINT, DÉLÉGUÉ À L'AMÉNAGEMENT, LA SÉCURITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quelles sont vos priorités dans le cadre de cette délégation ?

En premier lieu, l'organisation et la supervision de tous les travaux de voirie ou sur les réseaux d'eau et d'assainissement, afin d'apporter le meilleur service à la population Sandillonnaise. Il faut y ajouter l'entretien de tous les bâtiments communaux et des espaces verts, sans oublier nos engagements en matière d'économies d'énergie (cela passera par exemple par le changement progressif des lanternes d'éclairage public) et de développement durable, dans le but de rendre notre commune progressivement « *plus propre* » pour l'environnement.

Quels sont les travaux réalisés récemment ?

On peut tout d'abord évoquer ce qui ne se voit pas, comme l'audit de l'éclairage public effectué récemment et dont le rapport est attendu tout prochainement, dans le but de programmer le remplacement des ampoules des lanternes par des équipements à leds plus économes en électricité. Une entreprise a également effectué en début de mois un test de recherche d'infiltration des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement (appelé « *test à la fumée* »), afin de ne pas surcharger inutilement ce réseau et entraîner des surcoûts, ce test est renouvelé périodiquement. Parmi les travaux en cours ou qui arrivent à terme, ceux effectués rue Verte, entre la rue de la Coudraie et la route d'Orléans, afin de sécuriser ce tronçon pour tous ses usagers, en particulier par la réalisation de trottoirs qui faciliteront notamment les trajets des collégiens se rendant aux arrêts de cars de Champvallins ou de Cravant/Vilaine. Ces travaux sont financés par la Communauté de commune des Loges, mis à part l'aménagement de sécurité (chicanes) qui est à la charge de la commune.

On peut également observer le lancement des travaux du city stade, derrière l'école maternelle, avec la plateforme en cours de réalisation. Le montage des équipements sera quant à lui effectué à l'automne. Enfin durant cet été, l'aménagement du Mail de Loire a débuté depuis la pharmacie jusqu'à la rue des Bateliers, en incluant le débouché de la rue des Sternes le long du parking de la salle des Fêtes. Sans oublier les habituels travaux d'entretien dans les écoles pendant la période des vacances scolaires.

Et quels sont les travaux prévus à plus long terme ?

Tout d'abord, un audit énergétique de la salle des Fêtes sera effectué au second semestre, à partir des consommations constatées de gaz et d'électricité, avant de prévoir des travaux d'isolation par la suite.

Un aménagement de sécurité viendra prendre place à l'entrée de Sandillon par la rue d'Allou d'ici la fin de l'année 2022, par la construction d'un îlot central.

Une étude concernant l'aménagement de la maison du 223, route d'Orléans (à côté de la mairie) sera également lancée avant la fin de l'année, afin d'envisager par la suite une extension des locaux municipaux.

Et les travaux de sécurisation et d'embellissement de la route d'Orléans, entre la rue de Vilaine et la rue de la Tuilerie, seront poursuivis en 2023, le Département prenant en charge la bande de roulement, et la commune l'aménagement des trottoirs.

FOCUS SUR LA RESTAURATION DES ABRIS DU SITE DES BUFFIÈRES…

La municipalité de Sandillon, très attachée au devoir de mémoire qu'elle entretient depuis de nombreuses années, est heureuse de porter à votre attention la complète restauration des abris présents sur le site des Buffières par les bénévoles, membres de l'association Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Loiret, très impliqués dans l'organisation de la cérémonie, et par d'anciens agents de la commune fiers de participer à la transmission de notre histoire. Un bel ouvrage qui mérite d'être souligné.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles ainsi que les agents des services techniques qui œuvrent chaque année pour la mise en état et l'embellissement du site en amont de la cérémonie, ainsi que M. Bébéar qui autorise l'accès de sa propriété en amont et le jour de la cérémonie commémorative du maquis de Samatha.

… ET UNE CÉRÉMONIE ÉMOUVANTE

C'est grâce à ces forces vives de la mémoire que nous avons pu organiser une cérémonie commémorative emplie d'émotions le dimanche 26 juin dernier. L'inauguration du jardin mémoriel à la pointe de la rue du maquis de Samatha a été l'occasion de rendre hommage aux 3 Sandillonnaises déportées Andrée GIBAULT, Lucienne MALLET et Bérangère TOUTIN, symbolisées par la plantation de 3 rosiers nommés « *rosiers de la Résurrection* ». Monsieur le Maire a débuté la cérémonie par un discours rappelant l'attaque orchestrée sur le site dans laquelle Guy TRESSOU a été abattu le 25 juin 1944. Jean-Luc PASSEGUE de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) a ensuite procédé à une lecture émouvante rappelant le rôle essentiel des femmes dans la résistance et en particulier de l'action menée par les 3 Sandillonnaises mises à l'honneur lors de cette cérémonie. Les familles des déportés résistants présentes également sur le site ont pu à leur tour rendre hommage en déposant des fleurs sur les stèles commémoratives. Tel a été le cas pour Louis, l'arrière-petit fils de Guy TRESSOU.

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS

Après presque deux années entre parenthèses, les activités associatives Sandillonnaises ont repris leurs habitudes et proposent à nouveau les événements festifs ou sportifs qui ponctuent agréablement la vie de notre commune.

Parmi les plus récents, le 14 mai dernier, le vide-grenier de **l'Association de Pêche de Sandillon,** au bord de l'étang de la Tuilerie, a réuni une bonne quarantaine d'exposants dans ce cadre bucolique.

Le 14 mai également, **Loisirs Pour Tous Modern'Jazz** a présenté sa Fête de la Danse à la salle des fêtes, avec la participation de tous les groupes, sous les applaudissements d'un public nombreux ! Le spectacle s'est conclu par une démonstration de danse orientale, en prélude au stage qui s'est déroulé, avec une quinzaine de participantes, le dimanche 12 juin au foyer du square de la République.

De son côté, l'association **Carte sur Table** a participé à la 22ème édition de la Fête Mondiale du Jeu en organisant le 29 mai un après-midi jeux de société dans la salle du foyer : parmi les jeux de cartes ou de plateau, il y a eu des courses de voiture, des bateaux pirates, et même de l'aménagement d'intérieur ! Le tout dans un climat très convivial !

Autre ambiance, mais tout aussi chaleureuse, le 29 mai toujours, à la randonnée annuelle (après deux années sans activité) proposée par **l'USS Randonnée Pédestre** à tous les marcheurs, individuels ou inscrits en club. Ce sont au total 312 randonneurs qui se sont élancés sur l'un des quatre parcours avec ravitaillement (22 km, 16 km, 12 km et 8 km) sur les chemins Sandillonnais, récompensés par un pot de l'amitié à l'arrivée. Soyez nombreux le 23 avril 2023 pour fêter les 25 ans de l'USS Randonnée !

Et les **Ateliers Créatifs Sandillonnais** ont eu grand plaisir à présenter, après deux ans d'interruption, les travaux de leurs cours d'encadrement et de cartonnage, lors de leur exposition des 4 et 5 juin dans la salle des fêtes. La mise en valeur de photos de la Loire, prises par le photographe régional Christian Beaudin, a été vivement appréciée par les visiteurs, ainsi que les lots mis en jeu à la tombola, fabriqués par les différents ateliers.

Actualité chargée en ce mois de juin pour **Cent Dix Guitares** ! En effet, après avoir assuré le samedi 18 juin,sous la canicule, l'animation musicale de la journée Portes Ouvertes de l'**AMAP Sand'illon**, les guitaristes et chanteurs de tous âges ont proposé à un public nombreux le mardi 21 juin, de 19h30 à 23 heures, une Fête de la Musique joyeuse, conviviale et festive, avec le concours de la boucherie Nulle Part Ailleurs pour la restauration, et malgré l'absence regrettée de la **chorale Parados** pour cause de Covid !

Et l'association a ensuite présenté le vendredi 1er juillet son spectacle de fin d'année, qui a vu se succéder sur la scène de la salle des fêtes la trentaine de guitaristes des cours du mardi et du vendredi.

Sans oublier, dès le lendemain 2 juillet en soirée, le concert d'ouverture de la Fête de Loire !

Poupette & Cie a clôturé cette saison culturelle et associative avec son traditionnel spectacle mettant en valeur le travail des comédiens amateurs issus des ateliers « Fabriques à Théâtre » proposés tout au long de l'année !

Une richesse associative qu'il convient de soutenir et que nous serons heureux de retrouver lors du Forums des associations les 2 & 3 septembre prochains !

UNE BELLE FÊTE EN BORD DE LOIRE !

La Fête de Loire nouvelle version a rencontré un vrai succès les 2 et 3 juillet dernier. La nouveauté ? La guinguette du samedi soir bien sûr... qui a été vivement appréciée !

Le resto Loire a battu son plein sur les 2 jours, le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des visiteurs venus en nombre. Apéritif concert avec la chorale des Copains d's'abord, expositions de cadres, céramiques, sculptures en bois, photos mais aussi balades fluviales avec les mariniers, randonnées pédestres et cyclistes dès le matin sans oublier la structure gonflable et les jeux pour nos chères têtes blondes ou encore l'ambiance de folie sur la piste de la guinguette... tout était réuni pour profiter de ce début d'été en toute sérénité !

Un grand merci aux bénévoles (associations, élus, volontaires) sans qui cet évènement ne pourrait avoir lieu. Rendez-vous les 1er & 2 juillet 2023 sur les bords de Loire !

Sandillon
entre Loire & Sologne

17 & 18 Septembre 2022

Centre Ville

CONCERTS

LULU & THE COMETS ALL STAR
TRICOT COMBO
CENT DIX GUITARES
JAJAMS
GARCONS. LA NOTE

CINÉMA PLEIN AIR

SANDI'CULTURE

ANIMATIONS EXPOSITIONS
SPECTACLES HUMORISTIQUES JEUX

BALADE PATRIMONIALE

Pour plus d'informations :
mairie@sandillon.fr - Tel : 02 38 69 79 80
www.sandillon.fr

Suivez votre événement via la page :
Sandi'Culture

Centre-Val de Loire www.centre-valdeloire.fr
PACT Projets Artistiques et Culturels de Territoire
Loiret votre Département
L'Art Loire & Compagnie Constellation Culturelle
Cent Dix Guitares
Sandillon au fil du temps
Union Sportive Sandillonnaise de Randonnée Pédestre